



La voix des Canadiens qui ont le cancer à cœur

Faits saillants de nos efforts de défense de l'intérêt public en 2020

Changer les politiques publiques est l'un des moyens les plus efficaces de prévenir le cancer et de venir en aide à ceux qu'il a touchés. C'est pourquoi la Société canadienne du cancer collabore avec le gouvernement pour qu'il instaure des politiques de santé publique visant à prévenir le cancer et à améliorer la vie des personnes atteintes de cette maladie et leurs aidants. Notre travail de défense de l'intérêt public change les choses. Voici quelques-unes des réussites qui témoignent de notre dévouement à prévenir le cancer et à trouver de nouvelles et de meilleures avenues pour alléger la vie des Canadiens touchés par cette maladie.

Nos cinq plus grands succès

Cancer et COVID-19 : donner la parole aux Canadiens atteints de cancer

Depuis le début de la pandémie, des gens atteints de cancer nous ont fait part d'interventions chirurgicales repoussées, de plans de traitement modifiés, d'examens reportés, inquiets de devenir les victimes indirectes de la COVID-19. Comme porte-parole des Canadiens qui ont le cancer à cœur, nous avons présenté ces craintes à tous les niveaux de gouvernements pour s'assurer que ces besoins se reflètent dans les mesures prises contre la COVID-19 à moyen et à long termes.

Des percées importantes dans la lutte contre le tabagisme

Notre travail soutenu de sensibilisation a mené le gouvernement fédéral à instituer une nouvelle réglementation qui empêche la publicité des cigarettes électroniques là où peuvent la voir les jeunes. Cette mesure contrecarrera les stratégies de marketing des cigarettes électroniques déployées par les fabricants de tabac, tout comme elle réduira le vapotage chez les jeunes et les empêchera de devenir dépendants de la nicotine. La Colombie-Britannique, elle aussi, a mis en place une réglementation semblable cette année.

L'Île-du-Prince-Édouard a été la première province à hausser à 21 ans l'âge minimal pour la vente de tabac et de cigarettes électroniques. Cette décision résulte d'une vaste défense de l'intérêt public exercée par la Société canadienne du cancer. Comme la plupart des fumeurs commencent à s'adonner au tabac avant 19 ans, repousser la vente à 21 ans rendra plus difficile la dépendance à un jeune âge.

La SCC nommée l'un des plus importants influenceurs en matière de santé

Pour une nouvelle fois, *Hill Times Research* a classé la Société canadienne du cancer parmi les 37 plus grands influenceurs du pays en matière de santé. La cote se fonde en partie sur le nombre de communications enregistrées par un organisme, y compris les réunions. Figurer parmi les plus grands influenceurs signifie que la SCC a travaillé très fort toute



l'année pour s'assurer que le gouvernement fédéral et les élus soient sensibilisés aux besoins des Canadiens atteints de cancer. Nous continuerons de nous faire entendre vigoureusement pour servir les intérêts des Canadiens qui ont le cancer à cœur.

Un nouveau rapport réclame de meilleures prestations pour les Canadiens atteints de cancer et leurs proches aidants

La SCC, de concert avec plusieurs organismes de santé, a [publié un rapport](#) qui dénombre 10 grandes recommandations pour améliorer les prestations de maladie de l'assurance-emploi, soit, notamment, de faire passer leur durée de 15 à 26 semaines. La SCC continuera de plaider en faveur de prestations d'au moins 26 semaines, une mesure à laquelle le gouvernement fédéral s'était engagé dans son programme électoral et ses lettres de mandat.

Un meilleur accès aux soins contre le cancer

La défense de l'intérêt public menée par la SCC dans les provinces a fait progresser les soins contre le cancer, notamment le soutien aux aidants, les soins palliatifs, le dépistage du cancer de la prostate et les engagements consentis à long terme en matière de soins oncologiques. Le gouvernement du Québec a fait adopter la loi 56, qui octroie une reconnaissance juridique à tous les proches aidants, ce que la SCC s'attache à promouvoir depuis longtemps. L'Ontario a institué sa Loi sur les soins de compassion, qui assure aux Ontariens un accès à des soins palliatifs de qualité dans l'environnement de leur choix. La SCC a veillé à ce que la Loi comporte une définition large des soins palliatifs, qui en rehausse la valeur au-delà des interventions survenant en fin de vie. Le gouvernement de l'Ontario a, en outre, adopté une motion voulant que la RAMO couvre le test de l'antigène prostatique spécifique (APS), à la suite des efforts de sensibilisation consentis par la SCC et l'ancienne société Cancer de la Prostate Canada. Au cours d'une élection éclair en Colombie-Britannique, la SCC a défendu un certain nombre de priorités en matière de cancer qui continuent de façonner le plan sur 10 ans de soins contre le cancer qu'élabore le nouveau gouvernement néo-démocrate de la province.